

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**Séance du 1^{er} Mars 2023

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :
15 Titulaires
1 SuppléantPouvoirs :
4Votants :
20 Pour
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :
22 Février 2023Délibération n°
2023.03.08**L'an deux mil vingt-trois et le premier mars**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, Hubert MARREL (suppléant), Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent BERNARD.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Laurent DUPLOMB a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Laurent BERNARD

Absents : Paul BARD, Jean-Pierre SABATIER, Bernard SOUVIGNET.

**Avenant de transfert 1 marché bas de quai des déchetteries du SYMPTTOM des lots
« batteries » suite changement de raison sociale du prestataire
Après avis de la CAO**

L'entreprise Jamon sise Zone de Lavée 43 200 Yssingeaux en charge de la reprise des batteries dans le cadre du marché d'évacuation et de traitement des bas de quai des déchetteries gérées par le SYMPTTOM, a été rachetée par l'entreprise SRVV sise ZA de Polignac 43 000 Polignac.

Cette dernière nous sollicite pour réaliser un avenant de transfert du marché (3 lots concernés : N°18, 19 et 29 pour les 3 déchetteries).

Un avenant au marché initial doit être fait.

Ce point a été présenté et validé par le Commission d'Appel d'Offres du 1^{er} Mars 2023.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à signer l'avenant 1 pour les lots 18, 19 et 29 du marché pour transfert suite au changement de raison sociale du prestataire (entreprise JAMON rachetée par SRVV à compter du 01/01/23), après avis favorable de la CAO,
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président


Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57